

Image not found or type unknown



Chèque impayé faute de fond sur compte asso

Par **ciefmr**, le **25/04/2008** à **20:45**

bjr rrdanseur, travaillant pour une asso qui doit recevoir une subvention rn j'ai reçu un cheque pour des prestations en mars 2008 que je ne peux déposer faute de fond rn le probleme risque de se renouveler pour avril rn je ne sais pas quand celà sera possible et que puis je faire? rn la responsabilité de l'asso peut elle etre mise en cause en raison d'une mauvaise gestion rn rn cordialement